

# CHARTES DES CASIERS DU COLLEGE ARTHUR RIMBAUD

Moi ....., élève de .....,  
je m'engage à respecter la charte afin de bénéficier au mieux des  
aménagement mis à disposition par le collège.

## Pourquoi les casiers sont-ils mis à disposition ?

- Pour alléger le poids du sac.
- Responsabiliser les élèves dans la gestion de leur matériel.
- Le stockage du matériel scolaire uniquement (la nourriture, les produits cosmétiques, les vêtements (sauf tenue EPS) etc y sont interdits.

## Comment les casiers sont ils mis à disposition ?

- 1 casier pour 2 : les binômes sont définis en début d'année et ne peuvent être modifiés.
- Les cadenas sont à la charge des familles. Les élèves sont responsables de leur cadenas et de leur casier. Opter pour un cadenas à code de préférence, et veiller à ce que la taille celui ci puisse s'adapter à tous type de casiers (petit). Si l'élève ne peut ouvrir son cadenas celui-ci sera cassé.
- Si le casier est endommagé et/ou en cas de problème en cours d'année, l'élève devra prévenir la vie scolaire.
- Les casiers sont accessibles selon des horaires définis. Si l'élève ne respecte pas les horaires, il peut se voir refuser l'accès aux casiers.

### Horaires d'accès aux casiers

Le matin :		Le midi :		L'après midi :	
7h50	8h10	11h25	11h30	14h50	15h00
10h15	10h25	12h30	12h50	16h00	16h05
		13h30	13h40	17h00	17h05

**La Principale, les CPE ou la vie scolaire se réserve le droit de vérifier les casiers à tout moment. Si un élève déroge au règlement, il pourra être puni ou sanctionné.**

**De plus, le non-respect de la charte pourra entrainer une mesure disciplinaire.**

Signature de l'élève,

Signature du responsable légal,